



## 56<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles

#### Intervention du Luxembourg

21 juin 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport.

Madame Alsalem,

Ma délégation partage vos préoccupations en ce qui concerne les normes patriarcales et les abus de pouvoirs prévalents dans le commerce du sexe. Nous sommes d'accord sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de toutes les violations et abus des droits humains commises contre les travailleuses et travailleurs du sexe.

La meilleure approche pour lutter contre toutes les violations des droits humains est de consulter les parties prenantes concernées, y compris les femmes trans et de genre diversifié, et en coopérant avec les ONG indépendantes qui travaillent de manière désintéressée pour la défense des droits humains de toutes les personnes, sans jugement. Nous sommes préoccupés par des témoignages qui suggèrent que votre mandat n'aurait pas pris en compte suffisamment les informations d'ONG indépendantes et de personnes travaillant dans le commerce du sexe, dans toute leur diversité, pour le présent rapport.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Nous réitérons notre plein soutien à l'indépendance et à l'intégrité des procédures de ce Conseil : votre mandat est très important pour la lutte contre toute forme de violence contre les femmes et les filles. Mais est-ce qu'une criminalisation du commerce du sexe ne risque pas d'entraîner une hausse des abus et violations des droits humains des travailleurs et travailleuses de sexe en les forçant à exercer alors leur métier dans l'illégalité et en leur enlevant la protection de la loi ?

Je vous remercie.

(246 mots – 1m30s)